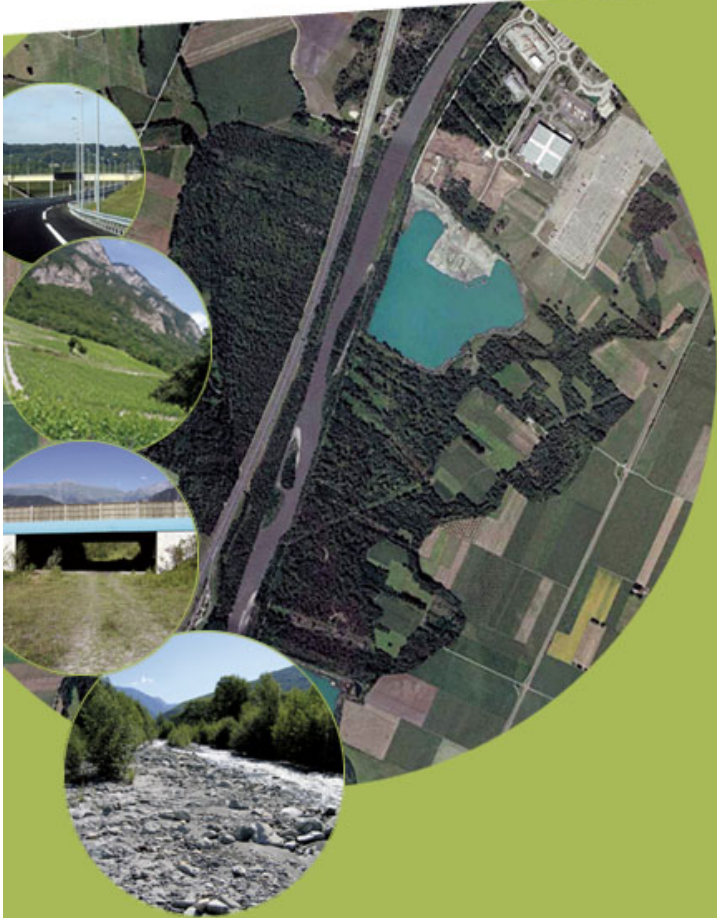
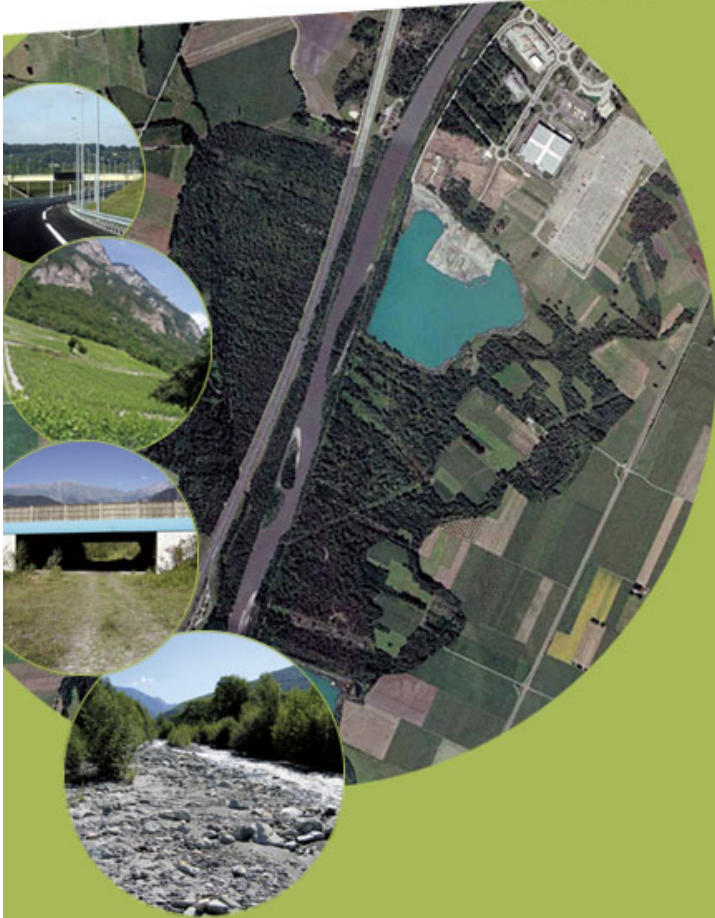


La trame verte et bleue



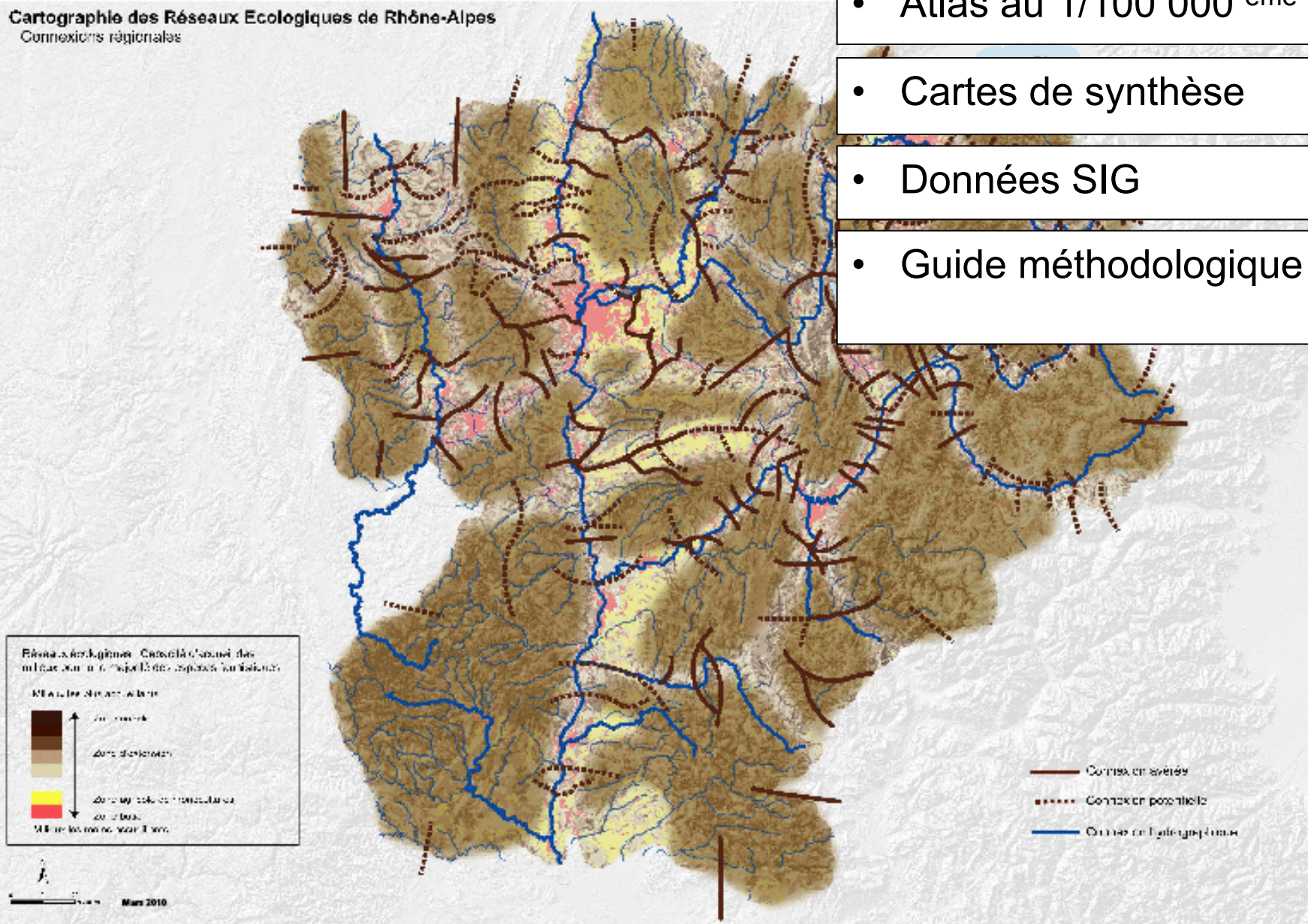
Du RERA au SRCE



L'étude « Réseaux Ecologiques de Rhône-Alpes (RERA) » :

- Conduite par la Région en concertation avec l'État,**
- De 2007 à 2009,**
- Composée de plusieurs livrables.**

Cartographie des Réseaux Ecologiques de Rhône-Alpes
Connexions régionales



Réseaux écologiques : Capacité d'absorber des milieux pour la ripariété des espèces continentales

Niveaux de sensibilité

- Zone sensible
- Zone de transition
- Zone à faible sensibilité
- Zone à haut

Milieu à haute sensibilité

- Atlas au 1/100 000^{ème}

- Cartes de synthèse

- Données SIG

- Guide méthodologique

- Connexion avérée
- - - - - Connexion potentielle
- Courbes de hydrographie

Le Schéma Régional de Cohérence Écologique

- Un document issu du Grenelle de l'Environnement,
- Co-élaboré par l'État et la Région,
- Doté d'une portée réglementaire.

↪ mêmes objectifs que le RERA

↪ ambitions supérieures

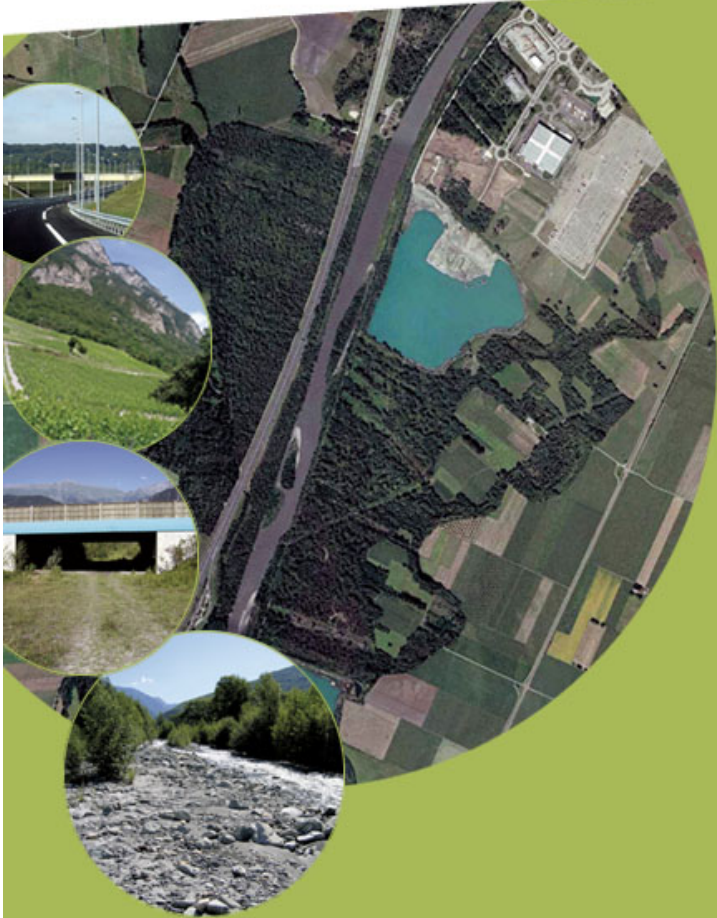
Le Schéma Régional de Cohérence Écologique

- a) Présentation et analyse des **enjeux** régionaux;
- b) **Identification** des espaces naturels, des corridors écologiques, des cours d'eau ou zones humides;
- c) **Cartographie** des trames verte bleue;
- d) **Mesures** d'accompagnement.

Le RERA, à adapter / compléter pour construire le SRCE :

- Méthode : **respect des critères nationaux**,
- Enjeux : en lien avec les stratégies d'aménagement du territoire,
- Cohérence interrégionale = respect de l'approche bassin (cas des migrateurs)
- Gouvernance : comité régional TVB et enquête publique.

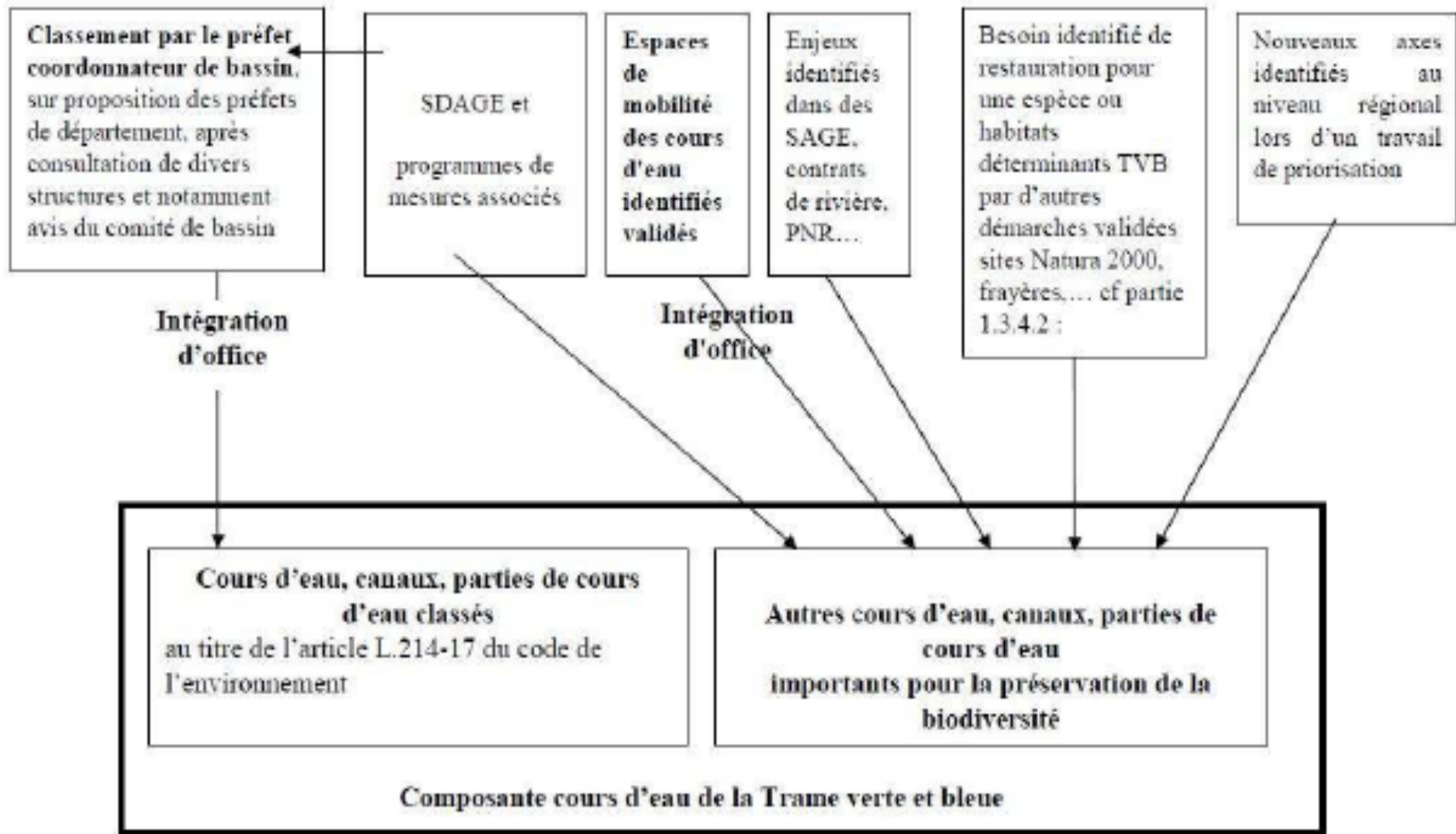
Zoom sur la trame bleue



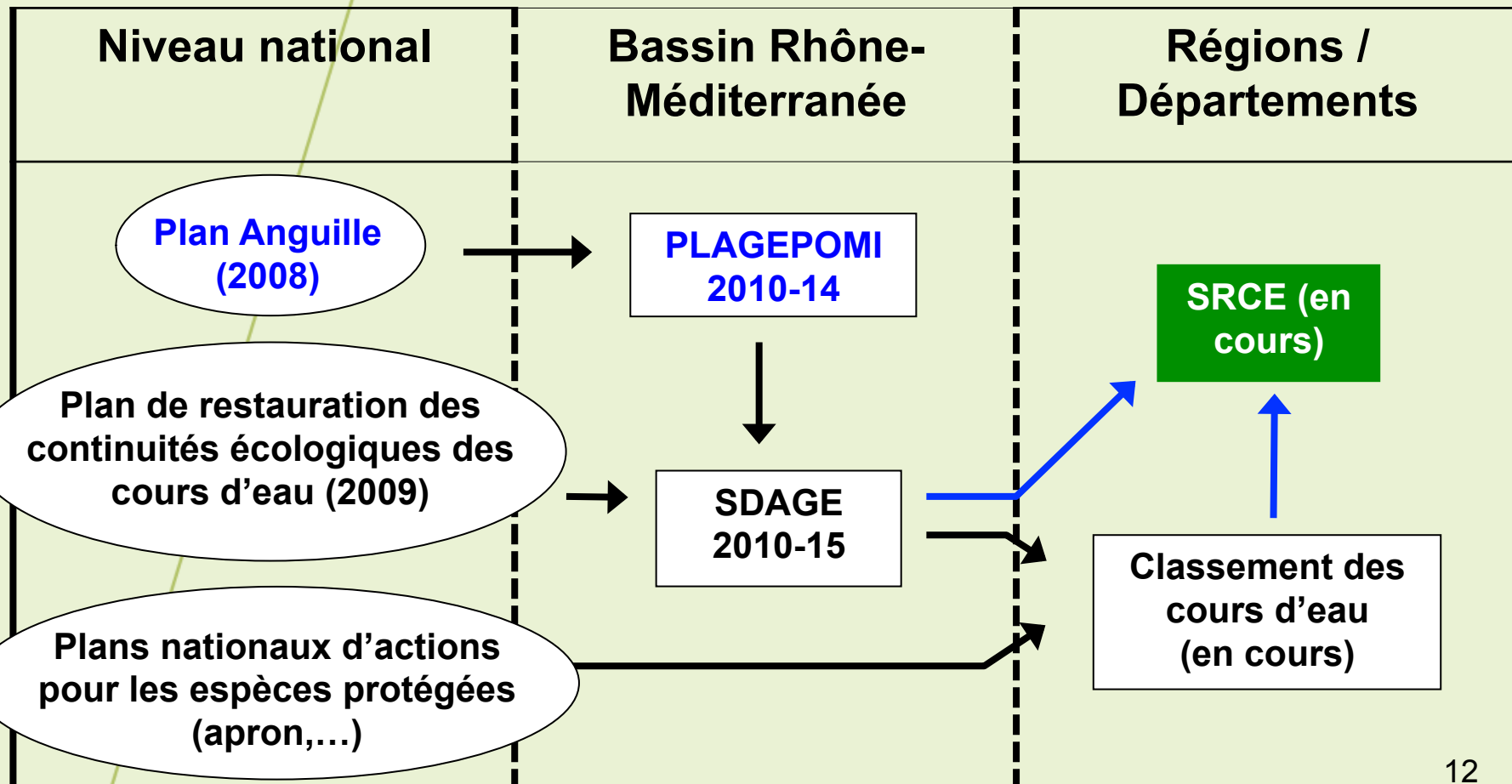
La trame bleue : un des critères nationaux à respecter dans le SRCE

- cours d'eau, canaux **classés** au titre de l'article L. 214-17 Code de l'Environnement (listes 1 et 2)
- **Zones humides** dont la préservation ou la remise en bon état contribuent aux **objectifs du SDAGE**,
- autres cours d'eau et ZH importants pour la **préservation de la biodiversité**
 - ⇒ **Eléments pertinents du SDAGE**,...

Définition de la trame bleue pour les cours d'eau

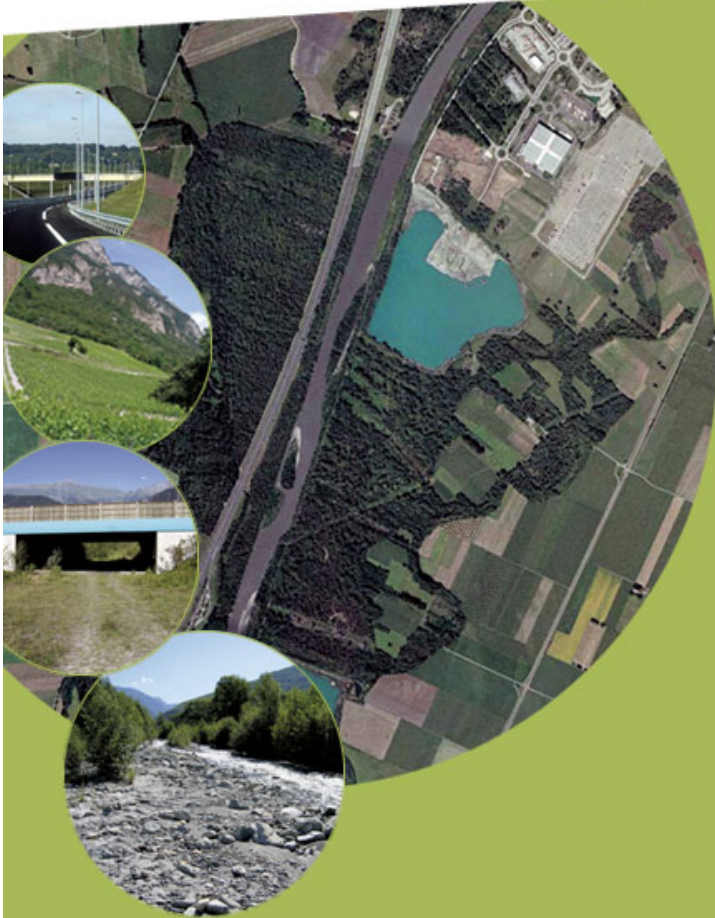


La prise en compte des objectifs liés aux migrateurs



Ce qu'apporte la trame bleue

- La dimension latérale et l'interface milieux aquatiques - milieux terrestres
- Le lien avec les acteurs de l'aménagement du territoire
- Des priorités affirmées à l'échelle régionale et des engagements forts de l'Etat et la Région



Le SRCE en Rhône-Alpes : De la planification à l'opérationnel

ENJEUX

COMPOSANTES
Trame verte et bleue

Concertation locale

**STRATÉGIE et
MESURES**

Concertation locale

**AVIS
ENQUÊTE PUBLIQUE**

SRCE

Extrait de la carte 6A-B du SDAGE : Poissons migrateurs et amphihalins

Zones d'action du plan de gestion
des poissons migrateurs

- Anguille (secteurs prioritaires du plan anguille)
- Alose/lamproie

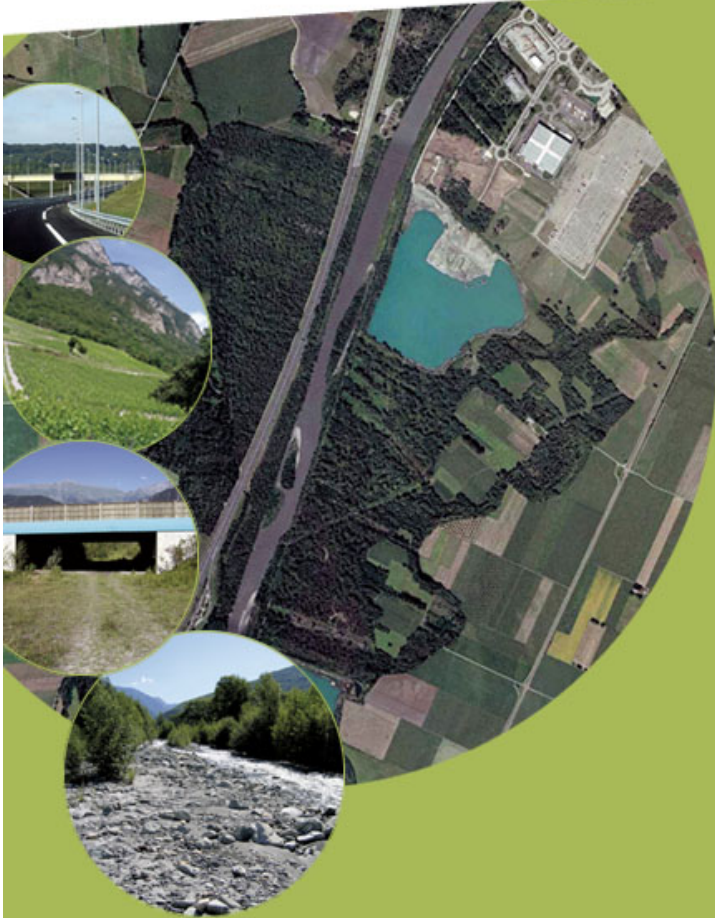
Présence actuelle des migrateurs
(hors repeuplement)

- Anguille

⇒ Des objectifs opérationnels
à reprendre dans le SRCE

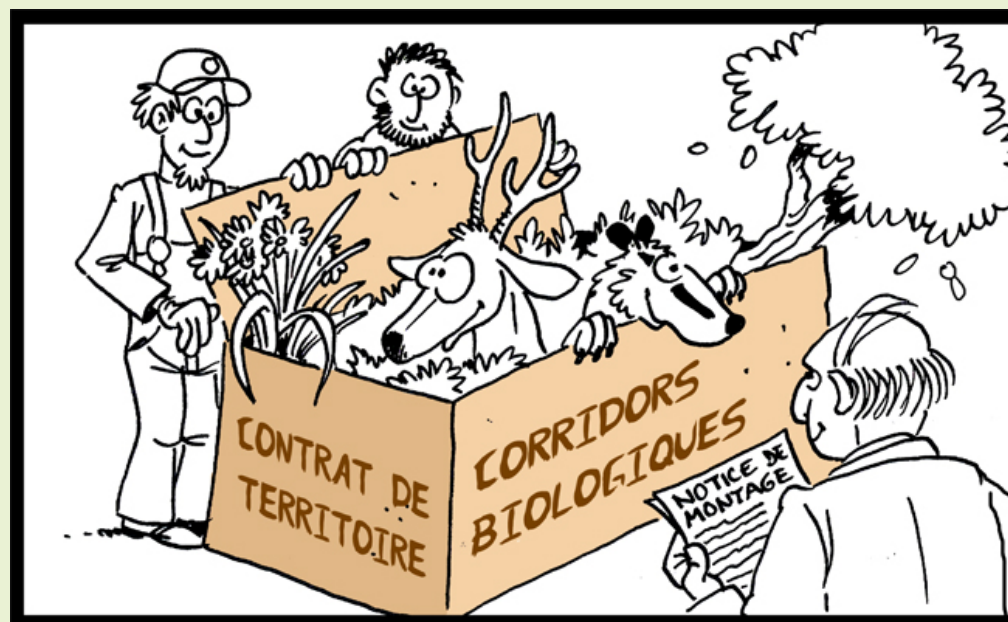


Le Contrat de territoire « corridors biologiques » en Rhône-Alpes



Objectifs

Soutenir les acteurs locaux dans la conduite de projets opérationnels visant à préserver ou restaurer la trame verte et bleue d'un territoire



Val de Saône

Franco-valdo-genevois

Bauges-Chartreuse
Chartreuse-Belledonne

Saint Etienne Métropole

Bièvre-Valloire

Grésivaudan

Sud grenoblois

Trièves